

2023

Rapport d'activité 2023



HALTE À
L'OBSOLESCENCE
PROGRAMMÉE

Qui sommes-nous ?



L'association Halte à l'obsolescence programmée (HOP), reconnue comme association nationale de protection de l'environnement, lutte contre toutes les formes d'obsolescence programmée. Créée en 2015 à la suite de l'entrée en vigueur en France du délit d'obsolescence programmée, trois piliers structurent son action : la sensibilisation du grand public, le plaidoyer auprès des institutions à des fins d'orientation législative et la mobilisation des citoyen·nes et des acteur·rices de l'allongement de la durée de vie des produits.

En 2023, l'association s'est focalisée sur la réparabilité des produits. Elle a coorganisé son premier événement d'ampleur national : les Journées nationales de la réparation. Ce sont 35 000 personnes, partout en France, qui ont participé à 1 316 événements autour de la réparation des produits. Cette grande fête populaire et citoyenne a réuni associations, repair cafés, ressourceries, entreprises et expert·es. L'événement de lancement le 20 octobre s'est tenu au siège du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, à Paris.

Notre action repose sur le plaidoyer, qui agit comme un véritable levier auprès des pouvoirs publics pour promouvoir un cadre légal plus ambitieux et pousser l'ensemble des acteurs économiques à prendre le chemin de la durabilité. Ces grands combats législatifs et réglementaires, comme les indices de réparabilité et de durabilité ou encore le bonus réparation, ont pour but de promouvoir un cadre systémique, cohérent et vertueux. Nous visons également à infuser les bonnes pratiques dans les rouages de l'économie et à nous assurer d'obtenir l'impact escompté dans nos vies quotidiennes.

HOP est plus que jamais déterminée à faire avancer son combat pour la durabilité des produits. Nos objectifs se tournent désormais vers l'Union européenne et la sensibilisation à grande échelle.

Notre association, c'est une équipe de huit personnes – six salarié·es et deux alternantes. Une équipe qui porte haut la voix de ses adhérent·es et de ses soutiens dans l'intérêt des citoyen·es et de la protection de l'environnement. HOP, c'est aussi un collectif de bénévoles mobilisé sur tous les fronts, notamment ceux de la sensibilisation et des affaires juridiques. Merci à eux.

Merci à vous.

Édito

Obtenir des droits pour des produits durables, c'est essentiel. Halte à l'obsolescence programmée (HOP) y a beaucoup travaillé ces dernières années et a réussi. Mais ces droits doivent être connus de tous et respectés, sans quoi tout ce travail est vain. C'est l'état d'esprit qui a guidé les actions de HOP cette année, marquée par le plaidoyer, la sensibilisation et les actions juridiques.

Nous avons travaillé d'arrache-pied en 2023 pour développer l'impact de la réparation, un des piliers pour améliorer la durabilité des objets et éviter la production de montagnes de déchets. En 2023, HOP a par exemple continué à défendre son indice de réparabilité obligatoire sur huit catégories de produits en magasin, ainsi qu'un bonus réparation permettant de réparer moins cher chez un réseau de réparateur·rices labellisé·es. Un indice, par encore assez bien déployé, selon notre enquête 2022-2023 « Où est l'indice de réparabilité ? » opérée notamment dans les hypermarchés. Par ailleurs, pour développer un bonus réparation ambitieux et efficient, nous avons demandé et obtenu l'instauration d'un Conseil national de la réparation (CNR) en septembre 2023. Ainsi, nous avons défendu un meilleur déploiement sur le terrain du bonus réparation, entré en vigueur en 2022, ainsi que sa revalorisation pour le rendre plus incitatif.

Pour rappel, la France a été le premier pays dans le monde à proposer des bonus réparation applicables à autant de produits électriques et électroniques. Ils permettent aux consommateur·rices de réparer moins cher. Mais il faut désormais aller au-delà de la bonne intention et faire en sorte qu'ils aient un réel effet incitatif, pour que l'on répare massivement les produits, avec un impact en matière d'économie circulaire et d'emplois. Ce qui n'est pas encore complètement le cas. HOP a travaillé en 2023 à un rapport d'impact indépendant du bonus, donnant la parole aux consommateur·rices et aux réparateur·rices artisan·es, formulant de nombreuses recommandations, publié début 2024.

Pour que le grand public connaisse mieux ses droits à la réparation, nous avons créé le site bonusreparation.org, centralisant toutes les informations pour tous les produits éligibles à une réduction du prix de la facture de réparation (textiles, électroniques, multimédias...) et qui connaît aujourd'hui un bel engouement, et une grande campagne de sensibilisation nationale qui continuera en 2024.

Toujours dans l'optique de sensibiliser et mobiliser le grand public, Halte à l'obsolescence programmée a lancé avec succès les premières Journées nationales de la réparation, coorganisées avec la fondation Make.org. C'est à cette occasion que Christophe Béchu, ministre de la Transition écolo-

gique, a annoncé le doublement et l'augmentation des montants sur au moins cinq appareils dès le 1^{er} janvier 2024.

En 2020, nous nous félicitons de la condamnation d'un géant de la téléphonie à une amende de 25 millions d'€ suite à une plainte déposée par HOP. Une nouvelle plainte est en cours contre les mêmes, qui ne jouent toujours pas le jeu de la réparabilité. Cette plainte a mené à l'ouverture d'une enquête par le procureur de la République en mai 2023. Une nouvelle victoire pour HOP.

Un souffle nouveau vivifie aujourd'hui le combat de HOP. Tout en poursuivant ses projets historiques, l'association aborde l'année 2024 dans un état d'esprit déterminé face aux lobbies industriels qui menacent les avancées de la France au niveau européen, tout en s'ouvrant aux nouveaux enjeux de société concernés par l'obsolescence programmée.

La France est pionnière, mais reste un petit marché. Nous voulons essaimer les actions de HOP à l'échelle européenne et internationale en exigeant un indice de durabilité ambitieux et exigeant. Les firmes multinationales n'auront ainsi plus d'autre choix que de concevoir des produits durables et réparables. Nous voulons que les consommateurs et les consommatrices du monde entier puissent choisir des produits plus durables.

HOP s'intéresse également à l'obsolescence des véhicules et à l'obsolescence marketing qui conditionne les citoyens et les citoyennes au renouvellement accéléré des objets, un frein majeur au développement d'une économie circulaire, soutenable et juste.

2024 sera ainsi l'année du déploiement de notre impact, du passage à l'échelle et de l'ouverture du champ des possibles, pour ne laisser aucun répit à l'obsolescence programmée !

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre les consommateur·rices et protéger l'environnement, à vos côtés, tout en ayant à cœur de faire vivre et respecter nos valeurs à petite échelle, au quotidien, au sein même de notre propre organisation.



Laetitia Vasseur

Déléguée générale
et co-fondatrice
de l'association HOP

Som maire

Page 06

Rétrospective

Page 07

Chiffres clés de 2023

Page 09

Combattre l'obsolescence programmée et sensibiliser les citoyen·nes

10 **Rencontrer et sensibiliser les citoyen·nes grâce aux événements**

10 Inauguration des premières Journées nationales de la réparation

10 La relance des Aper'HOP

10 Nos prises de parole lors d'interventions extérieures

11 **« Produits durables » : beau succès pour ce guide pratique**

11 De nouveaux outils pour accompagner au mieux les consommateur·rices

12 Des efforts d'écoconception et une nouvelle charte graphique

12 **Campagnes de sensibilisation 2023**

12 « Où est l'indice ? » round 2

12 La « Quinzaine de la mode jetable »

12 Réparer moins cher : bonusreparation.org

13 Stop fast fashion

13 **Étendre l'influence de HOP pour sensibiliser**

13 Passages dans les médias

13 Réseaux sociaux en progression et newsletter en grande forme

Page 14

Faire évoluer les politiques publiques françaises et européennes

- 16 **La présence de HOP au sein des groupes de travail institutionnels**
- 16 **Un an de bonus réparation : le bilan**
- 16 HOP a demandé et obtenu en 2023 la création d'un Comité national de la réparation (CNR)
- 17 Enquête sur l'impact du bonus réparation
- 18 **De la réparabilité à la durabilité**
- 18 Rédaction du livre blanc sur l'indice de durabilité
- 18 Participation de HOP aux travaux sur les écomodulations des équipements électriques et électroniques en fonction des notes obtenues à l'indice de réparabilité puis durabilité
- 18 **Droit universel à la réparation au niveau européen**
- 19 **Les affaires juridiques de HOP**
- 19 Plainte contre Apple : ouverture d'une enquête par le procureur de la République
- 19 Appel à témoignages sur les abus des fabricants de smartphones

Page 21

Accompagnement des entreprises : Le Club de la Durabilité

- 22 **Le Club de la durabilité : un réseau d'entreprises engagées pour la durabilité des produits**
- 22 De plus en plus d'acteur·rices mobilisé·es
- 22 Un format repensé et des guides pratiques inédits sur le réemploi et la réparation
- 22 Des groupes de travail tout au long de l'année
- 23 Rayonner et essaimer les bonnes pratiques
- 23 Une expertise transversale sur la durabilité
- 23 **Création d'une entreprise (SAS) dédiée**

Page 25

Fonctionnement et gouvernance de HOP

- 26 **Gouvernance**
- 26 **Équipe salariée**
- 26 **Les bénévoles**
- 27 **Financement de l'association**
- 27 **Focus sur quelques initiatives dont nous sommes partenaire**
- 27 Green Friday
- 27 1 % pour la planète
- 27 Ethi'Kdo

Page 29

Conclusion

Rétrospective 2023

Février



Déploiement de notre guide pratique pour les citoyen·nes : produitsdurables.fr.

Avril



HOP organise sa Quinzaine de la mode jetable et relance les Apér'HOP.

Janvier

Laetitia Vasseur, déléguée générale de HOP, entre dans le classement des 35 leaders responsables et inspirants de moins de 35 ans de Positive Planet en partenariat avec Les Échos Start.



Mars

Sondage HOP dans les magasins pour vérifier l'affichage de l'indice de réparabilité.

Mai

Ouverture d'une enquête par le procureur de la République du tribunal judiciaire de Paris dans le cadre de la plainte contre Apple.

Juillet



Année officielle du lancement des Journées nationales de la réparation.

Octobre



Organisation des premières Journées nationales de la réparation, lancement du site bonusreparation.org

Juin

Publication du livre blanc HOP Élaborer un indice de durabilité fiable et ambitieux.



Septembre

Premier Conseil national de la réparation (CNR) lancé sur l'impulsion de HOP.

Novembre

Participation au Green Friday.

Chiffres clés

1 

Enquête ouverte

par le procureur de la République à la suite d'une plainte de HOP.

35 K 

Participant·es

aux premières Journées nationales de la réparation organisées par HOP et Make.org.

40 K 

Objets

réparés lors des JNR*.

8 

Groupes

de travail, copil ou programmes institutionnels dans lesquels HOP siège pour représenter les intérêts des consommateur·rices et de l'environnement, en France et en Europe.

158 K 

Réparations

d'équipements électriques et électroniques réalisées grâce au bonus réparation**.

30 M 

De produits

vendus concernés par l'indice de réparabilité.

4595 

Personnes

sensibilisées lors d'interventions de HOP.

2 

Apér'HOP

organisés dans l'année, sur la mode jetable et sur les moyens de lutte des petites associations contre les multinationales.

6 

Réunions

du Conseil d'administration.

* Estimation effectuée à partir de l'analyse pondérée des 191 réponses obtenues au questionnaire satisfaction des organisateurs d'événements.

** Source : rapport CLCV, bilan de l'observatoire du bonus réparation, paru le 4 janvier 2024, reprenant des données des éco-organismes sur la période du 15 décembre 2022 au 4 décembre 2023.





Combattre l'obsolescence programmée et sensibiliser les citoyen·nes

Grâce à toutes ses activités, à son actualité, à tous ses canaux de communication, aux événements auxquels elle a participé et notamment aux Journées nationales de la réparation, Halte à l'obsolescence programmée a été très visible en 2023. Résultat : des milliers de personnes supplémentaires sensibilisées à la durabilité.

10
Rencontrer
et sensibiliser
les citoyen·nes
grâce aux
événements

11
« Produits
durables » : beau
succès pour ce
guide pratique

12
Campagnes de
sensibilisation
2023

13
Étendre
l'influence
de HOP pour
sensibiliser



© Jules Fischer. Atelier de réparation de vélo à Paris lors des Journées Nationales de la Réparation



Affiche Journées Nationales de la Réparation



Forum international des jeunes leaders au Maroc



Conférence à l'Obs

Rencontrer et sensibiliser les citoyen·nes grâce aux événements

Inauguration des premières Journées nationales de la réparation

Les 20, 21 et 22 octobre 2023 s'est déroulée la première édition des Journées nationales de la réparation. Ce grand événement citoyen a été un vrai succès populaire puisqu'il a rassemblé 35 000 personnes sur 1 316 événements grand public et scolaire. Ces journées ont été co-organisées par HOP et la fondation Make.org, et ont fédéré 40 partenaires nationaux, de nombreux acteur·rices de la réparation, dont les repair cafés, l'Association nationale des tiers-lieux, le Réseau français des fablabs ou encore le Réseau national des ressourceries et recycleries.

Partout en France, des événements ouverts à toutes et à tous ont été proposés par une grande diversité d'acteur·rices, pour sensibiliser les citoyen·nes à la réparation et mettre en valeur les structures locales qui œuvrent au quotidien. Ateliers de réparation d'électroménager, initiation à l'upcycling¹ de vêtements, ateliers de réparation de vélos, conférences sur les bonnes pratiques pour consommer durablement, etc. Selon le questionnaire envoyé aux organisateur·rices d'événements, 40 000 objets ont été réparés et 130 000 kg de déchets ont été évités.

Un colloque de lancement à la chambre de métiers et de l'artisanat France à Paris a réuni le 20 octobre expert·es, chercheur·euses, professionnel·les et politiques pour réfléchir aux enjeux de la réparation.

Ces journées s'inscrivent dans l'agenda mondial de l'International Repair Day (Journée internationale de la réparation), créée en 2019 par l'Open Repair Alliance.

La relance des Aper'HOP

Deux Aper'HOP ont été organisés pour engager et sensibiliser les bénévoles. Le premier événement, qui s'est déroulé en avril à l'écolieu Envie Le Labo (Paris), portait sur le sujet de la fast fashion. Il a réuni trente personnes. La question posée était : la fast fashion est-elle une drogue dure ? Pour y répondre étaient accueilli·es

Pierre Condamine des Amis de la Terre et Zoulhéhat Mradabi de Fairly Made.

Une vingtaine de personnes se sont réunies autour du deuxième Aper'HOP qui a eu lieu fin juin au siège de Novaxia (Paris) afin de réfléchir à des pistes de solutions aux difficultés que rencontre une association pour s'imposer face à une multinationale. L'UFC Que Choisir et Zero Waste France ont participé aux échanges qui se sont poursuivis ensuite de manière conviviale autour d'un verre avec le public.

Nos prises de parole lors d'interventions extérieures

En 2023, HOP a activement participé à de nombreuses conférences, tables rondes et ateliers. Ce sont près de 40 interventions de terrain qui ont permis à notre équipe salariée et bénévole de sensibiliser 4 595 personnes, soit 35 % de plus qu'en 2022. Parmi les plus mémorables, deux exemples :

Forum international de jeunes leaders au Maroc

La 7^e édition du Forum euro-méditerranéen des jeunes leaders s'est déroulée à Essaouira au Maroc entre le 24 et le 26 novembre 2023. Il a réuni une centaine de jeunes leaders marocain·es ainsi qu'une vingtaine de jeunes d'autres pays du pourtour méditerranéen venus pour exprimer leurs engagements citoyens, dont Laetitia Vasseur, qui représentait HOP. Le thème de la rencontre portait sur « Agir ensemble pour demain - Les initiatives de la jeunesse donnent le cap ». Son objectif était de favoriser les échanges et le débat sur les solutions innovantes et durables comme les circuits courts, l'économie circulaire ou le recyclage.

Conférence à l'Obs

Le 15 novembre, HOP a été invitée à participer à une conférence de l'Obs devant une centaine de personnes, sur le thème de l'« Économie circulaire, économie de demain ». L'objectif était de savoir comment favoriser l'économie circulaire dans notre système économique hanté par le neuf.

1. Méthode qui permet de donner une seconde vie à tout type d'objets ou de matériaux.

« Produits durables » : beau succès pour ce guide pratique



Le média spécialisé dans la durabilité des produits, produitsdurables.fr, lancé en décembre 2022, a continué de se développer en 2023. Il atteint aujourd'hui les 15 000 vues par mois.

De nouveaux outils pour accompagner au mieux les consommateur·rices

En février, nous avons lancé « Près de chez moi », une carte collaborative avec les bonnes adresses des internautes pour acheter durable, réparer, louer, emprunter et donner une seconde vie à ses objets. Recycleries, friperies, ateliers de réparation... En quelques semaines, plusieurs centaines de lieux ont été répertoriés dans toute la France. La cartographie doit encore se développer pour répondre pleinement à ses objectifs.

En parallèle, l'activité éditoriale de produitsdurables.fr n'a pas ralenti avec la publication de vingt-quatre nouveaux articles cette année. De nouveaux produits ont fait leur apparition comme les livres, les cafetières, les bureaux ou encore les fours, et de nouvelles interviews ont été publiées comme celles de Cristina Ganapini de la coalition Right to Repair et de Nesrine Dani d'Envie Le Labo.

Plusieurs campagnes de communication ont également été réalisées afin de faire connaître cette plateforme et ses nouvelles fonctionnalités :

En janvier : les bonnes résolutions

Peu de temps après Noël et alors que démarraient les soldes, HOP a profité de cette période propice pour sensibiliser les internautes à l'achat durable et à l'entretien en mettant en avant des articles de produitsdurables.fr sur les réseaux sociaux.

En février : le lancement de la carte « Près de chez moi »

HOP n'a pas choisi au hasard la date de sortie de la carte « Près de chez moi ». Lancée le 13 février, veille de la Saint-Valentin, cette campagne a permis de partager les lieux coups de cœur des salariés et des bénévoles de HOP pour faire durer leurs objets.

En août : la campagne de l'été avec nos playlists Spotify

Entretien ses produits, c'est bien souvent rébarbatif. Pourtant, c'est le meilleur réflexe à adopter pour les faire durer. Pour rendre cette tâche moins monotone, nous avons publié différentes playlists sur Spotify pour bichonner ses objets en musique ou en écoutant des podcasts sur des sujets liés à l'économie circulaire. À cette occasion, nous avons déployé une campagne sur les réseaux sociaux pour faire connaître les playlists et sensibiliser à l'entretien.



Campagne de sensibilisation sur l'achat durable et l'entretien



Lancement de la carte « Près de chez moi » sur Produits Durables



Campagne d'été avec des playlists sur Spotify



Nouvelle charte graphique et nouveau site écoconçu



Campagne contre la mode jetable



Campagne sur le Bonus Réparation

Des efforts d'écoconception et une nouvelle charte graphique

Avec produitsdurables.fr, HOP s'est lancée le pari de réaliser un site écoconçu, avec le moins d'impact possible sur l'environnement. Au printemps 2023, plusieurs modifications dans la structure du site ont été nécessaires pour arriver à un résultat satisfaisant. Des efforts qui ont payé puisque produitsdurables.fr obtient la note de C à l'EcoIndex ! Cette démarche a été explicitée dans un [article accessible sur la plateforme](#).

En 2023, HOP a également amorcé une refonte de sa charte graphique afin d'harmoniser l'identité visuelle de ses différents projets et de moderniser son image. Produitsdurables.fr a été le premier site sur lequel cette nouvelle charte graphique a été appliquée, et ce dès le mois de mai. Cette charte sera progressivement déployée en 2024 avec le nouveau site de HOP écoconçu.

Campagnes de sensibilisation 2023

« Où est l'indice ? » round 2

En novembre 2022, HOP s'infiltrait dans un magasin Carrefour pour dénoncer des failles dans l'affichage de l'indice de réparabilité dans les rayons, contrairement à ce qu'exige la loi. À la suite de cette opération, nous avons obtenu des engagements de la part de Carrefour et de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD).

4 mois après, en mars 2023, nous avons repris l'enquête pour mesurer l'impact de cette campagne. Le bilan est mitigé : si certains hypermarchés ont fait un réel effort pour afficher l'indice de réparabilité, ce n'est pas le cas de tous. Nous avons donc demandé par courrier à la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) de contrôler non seulement l'absence d'affichage, mais aussi la fiabilité de l'indice, et de prononcer des sanctions si nécessaire.

La « Quinzaine de la mode jetable »

Après avoir mené une campagne dédiée au numérique responsable en 2022, HOP a décidé d'investir un nouveau secteur, celui du textile, responsable de 1,2

milliard de tonnes de gaz à effet de serre chaque année.

De cette volonté est née la « [Quinzaine de la mode jetable](#) ». Du 25 avril au 9 mai, HOP a partagé de nombreux contenus sur son site internet, ses réseaux sociaux et sa newsletter, s'intéressant à des sujets aussi divers que complémentaires comme les pratiques de la mode non durable, l'obsolescence émotionnelle des vêtements, l'économie circulaire dans le textile ou encore le rôle des influenceur·ses. L'association a publié cinq nouveaux articles, dont un sur le média produitsdurables.fr. Ce travail a été facilité par les recherches réalisées par les étudiant·es ayant participé au programme d'Alter'Actions.

Cette Quinzaine a aussi vu le retour des Apér'HOP dans une nouvelle version, le mardi 25 avril, lors de l'événement de lancement.

Réparer moins cher : [bonusreparation.org](#)

Partant du constat que le bonus réparation est mal connu, HOP s'est associée à Publicis, dans un partenariat gracieux, afin de lancer une grande campagne de communication pour aider les citoyen·nes à connaître leurs droits et à savoir comment en profiter, tout en sensibilisant de manière plus large à la durée de vie de nos objets. Lancée le 23 octobre, dans la foulée des Journées nationales de la réparation (JNR), la campagne décline les objets soumis au bonus. Elle incite, sur un ton humoristique, les consommateurs et les consommatrices à se rendre sur notre site [bonusreparation.org](#) lancé en parallèle de cette campagne par HOP. Ce site a pour but d'apporter une information claire, simple et centralisée aux consommateur·rices.

L'agence nous a permis de négocier avec des diffuseurs pour le déploiement de la campagne dans tout le pays.

Celle-ci a été visible sur plus de 2 200 supports publicitaires dans les gares, stations de métro et centres commerciaux. En tout, ce sont 4 462 000 logs (nombre de diffusions du spot) qui ont été réalisés. Les magazines We Demain et Le Point ont également publié notre campagne pour un total de 315 000 exemplaires.

Cette diffusion gratuite représente 800 000 € en valeur d'espace, du jamais vu selon Publicis. La campagne se poursuit tout au long de l'année 2024

avec de nouveaux produits mis en valeur à la faveur de l'élargissement du bonus réparation au 1^{er} janvier.

Le site bonusreparation.org a quant à lui reçu 10 000 visites.

Cette campagne a été l'occasion pour les membres de HOP de s'interroger sur l'usage du marketing à des fins sociales et écologiques, une controverse que nous avons explicitée dans [un article sur notre site](#).

Stop fast fashion

En novembre, HOP a participé à l'action Stop Fast Fashion, en opposition au Black Friday, avec une coalition d'associations menée par Les Amis de la Terre, composée entre autres de Zero Waste, Emmaüs, France Nature Environnement ou encore Fashion Revolution. Cette action avait pour but d'alerter le ministre de l'Économie Bruno Le Maire sur la mode jetable et ses dégâts sociaux et environnementaux. Une action au cours de laquelle HOP a pu apporter son expertise sur les déchets produits par l'industrie textile.

Étendre l'influence de HOP pour sensibiliser

Passages dans les médias

HOP est passée dans de très nombreux médias en 2023. On compte plus de 1 177 retombées presse entre juillet et octobre pour les seules Journées nationales de la réparation. Les médias ont également été très nombreux à relayer l'ouverture d'une enquête par le procureur de la République dans le cadre de notre plainte contre Apple.

Retour sur quelques faits marquants:

Laetitia Vasseur a été nommée en janvier dans le classement 2023 des 35 leaders responsables et inspirants de moins de 35 ans par l'organisation Positive Planet. Elle a également été l'invitée de l'équipe de *La Terre au Carré* de Mathieu Vidard sur France Inter en janvier dans l'émission « Obsolescence programmée : halte à la société du tout-jetable ».

Notre association a été mise à l'honneur dans un numéro spécial du magazine *La Croix - L'Hebdo* en septembre, en partenariat avec Ashoka, réseau auquel Laetitia Vasseur appartient. Le journal l'a suivi et

une lectrice, notamment chez Everever, une marque qui conçoit de l'électroménager durable et fabriqué en France.

En octobre, Samuel Sauvage, co-fondateur de HOP, est aussi passé dans un beau reportage d'une heure de l'émission *Maman, j'ai arrêté l'avion* sur LCP consacré au thème de la pollution numérique. Flavie Vonderscher, responsable du plaidoyer, est intervenue, entre autres, sur France Culture dans l'émission *Le Temps du débat* sur le thème de l'« Obsolescence programmée : comment se ré-approprier nos objets ? » en août et sur France Bleu à plusieurs reprises.

Le très complet reportage « Les petits secrets de nos téléphones portables », de l'émission *Sur le front* présenté par Hugo Clément, a été rediffusé le 27 novembre sur France 5, offrant à HOP une nouvelle exposition nationale à une heure de grande écoute.

HOP a bénéficié d'une belle exposition internationale avec une longue interview de Laetitia Vasseur en tant qu'experte dans un documentaire pour la télévision publique néerlandaise NPO 2 sur « La société du jetable », développant ainsi notre visibilité à l'échelle européenne.

Réseaux sociaux en progression et newsletter en grande forme

Notre newsletter est suivie par plus de 22 000 abonné·es. On compte un taux d'ouverture d'environ 30 % par envoi, ce qui représente dans ce domaine de très bons résultats. Nos réseaux sociaux, Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn, se renforcent d'année en année, même si nous travaillons toujours à développer davantage notre influence sur les médias sociaux. Notre communauté compte désormais 41 000 personnes (+ 16 %), tous réseaux confondus. La palme revient à LinkedIn, réseau social sur lequel nous avons gagné plus de 3 000 abonné·es cette année, soit 72 % d'augmentation. Nos 920 publications sur tous nos réseaux ont touché 722 000 personnes.

Nos abonné·es apprécient particulièrement le partage d'actualités et de nouvelles sur nos sujets, sur nos combats et nos opinions.

39 articles d'information sur nos actions ont été publiés sur notre site principal halteobsolescence.org pour 46 500 visites, soit une augmentation de 141 % par rapport à 2022 !



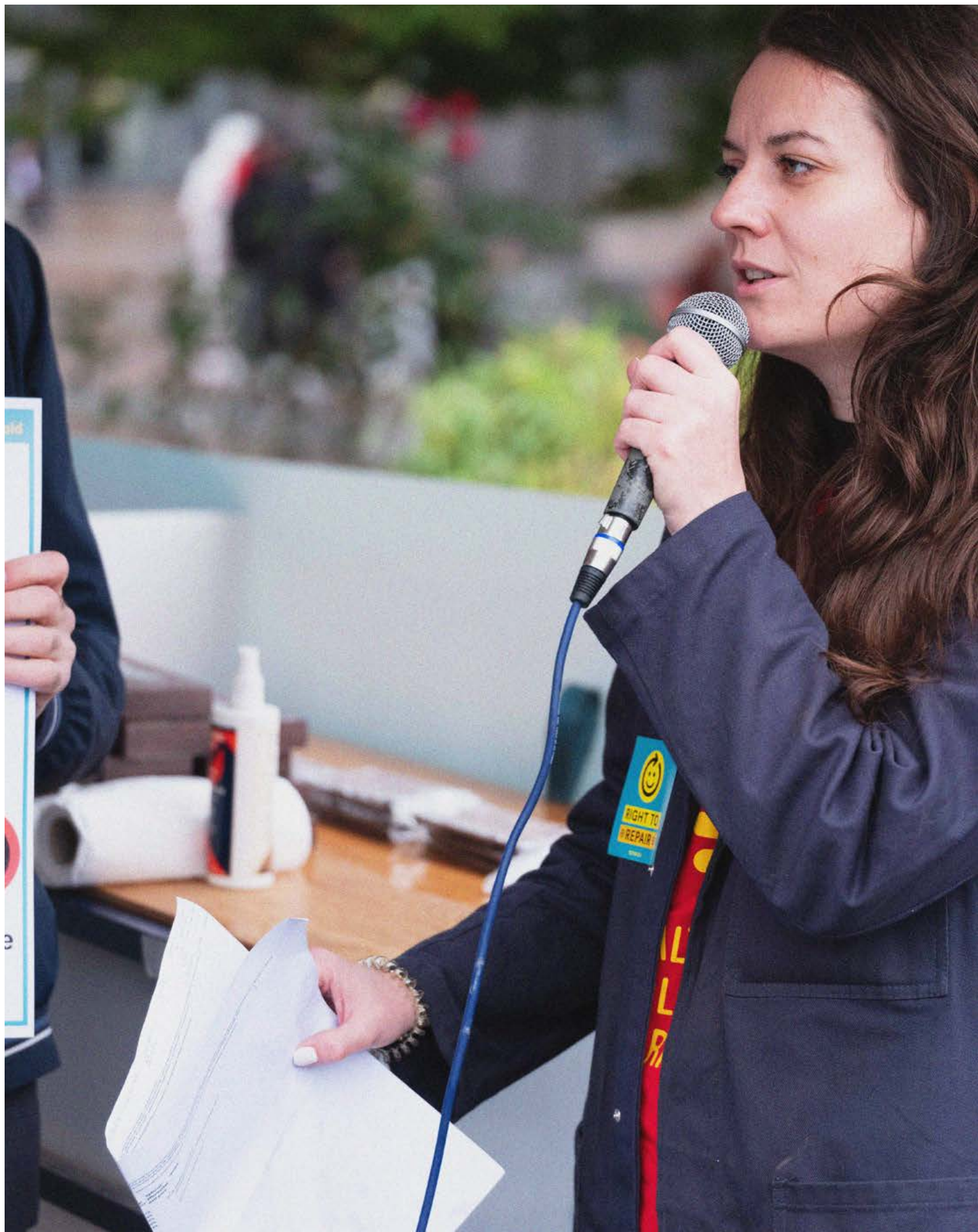
Participation à l'action Stop Fast Fashion



Mise à l'honneur dans un numéro spécial du magazine *La Croix - L'Hebdo* en septembre



Longue interview de Laetitia Vasseur en tant qu'experte dans un documentaire pour la télévision publique néerlandaise NPO 2 sur « La société du jetable »





© Right to repair

Faire évoluer les politiques publiques françaises et européennes

16

La présence
de HOP au sein
des groupes
de travail
institutionnels

16

Un an de
bonus
réparation :
le bilan

18

De la
réparabilité
à la
durabilité

18

Droit
universel à
la réparation
au niveau
européen

19

Les affaires
juridiques de
HOP



Site du bonus réparation : bonusreparation.org

Pour mettre fin à l'obsolescence programmée, HOP n'a d'autre choix que de se battre pour faire bouger les lignes et obtenir des normes ambitieuses et contraignantes envers les fabricants. Le plaidoyer est une composante essentielle de l'ADN de l'association et l'année 2023 a été une nouvelle fois riche en actions d'influence. Notre travail de plaidoyer nous a amenés à participer à de nombreuses réunions institutionnelles à l'échelle française et européenne. 158 132 réparations d'équipements électriques et électroniques ont été réalisées grâce au bonus réparation obtenu par HOP, réparties sur 4 641 points de réparation. Plus de 30 millions de produits vendus chaque année sont concernés par l'indice de réparabilité.

La présence de HOP au sein des groupes de travail institutionnels

Grâce à ses positionnements pragmatiques et ses propositions concrètes, HOP a su garder sa place dans de nombreux groupes de travail et défendre dans ces derniers la voix des consommateur·rices et de l'environnement.

HOP est présente au sein :

- du Conseil national de la réparation (CNR) ;
- du Conseil national de l'économie circulaire (CNEC) ;
- du Conseil national de la consommation dans le cadre du groupe permanent travaillant sur la consommation durable supervisé par Olivia Grégoire ;
- de l'Observatoire national du réemploi et de la réutilisation ;
- des groupes de travail du ministère de la Transition écologique dans le cadre de l'élaboration de l'indice de durabilité ;
- du copilotage de l'étude menée pour l'ouverture de la casse écran au bonus réparation ;
- du copilotage de la campagne Right to Repair au côté d'acteurs emblématiques pour faire reconnaître le droit universel à la réparation au niveau européen ;
- du programme des Nations unies One Planet network dans le cadre des travaux sur l'extension de la durée de vie des produits.

Un an de bonus réparation : le bilan

HOP a demandé et obtenu en 2023 la création d'un Comité national de la réparation (CNR)

Cette instance regroupe une vingtaine de parties prenantes (réparateur·rices, associations de défense des consommateur·rices et/ou de l'environnement, distributeurs, industriels). Elle a vocation à remettre les pouvoirs publics au centre des décisions en ce qui concerne le bonus réparation.

Le premier CNR a eu lieu le 15 septembre 2023 et a permis à HOP de tirer la sonnette d'alarme sur plusieurs points :

- le besoin de communiquer nationalement et massivement sur le bonus pour faire connaître le dispositif ;
- la nécessité d'augmenter les montants des bonus pour les rendre plus incitatifs, à la suite de notre analyse ;
- l'importance de rendre moins importantes les charges administratives pour les réparateur·rices afin d'inciter ces dernier·es à s'inscrire massivement dans le dispositif, le nombre trop faible de labellisé·es étant un frein important pour les consommateur·rices d'accéder au bonus.

Résultat : le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu a fait des annonces allant dans ce sens le 20 octobre 2023 à l'occasion des Journées nationales de la réparation :

- 5 produits ont vu leur bonus doubler : 50 € d'aide pour les lave-linge, les sèche-linge, les lave-vaisselle, 40 € pour les aspirateurs ainsi que 60 € pour les téléviseurs ;
- 24 nouveaux appareils deviennent éligibles comme les fours à micro-ondes, les lisseurs, les ventilateurs, les imprimantes... avec des remises allant de 25 € à 50 €.
- 21 appareils bénéficient d'une augmentation du bonus de 5 € comme les ordinateurs portables, les cuisinières, les lecteurs DVD, les perceuses, les bouilloires, les grille-pain...

Pour plus d'informations sur ces montants, rendez-vous sur www.bonusreparation.org !

De nombreux avantages pour les réparateur·rices ont également été annoncés :

- le remboursement des réparateur·rices sera effectué dans un délai maximal de 15 jours et sans qu'une validation des consommateur·rices puisse en retarder le versement ;
- le coût de la procédure de labellisation (effectuée par un organisme certificateur) sera désormais plafonné à 200 € sur 3 ans pour les artisan·nes réparateur·rices, au lieu de 447 € précédemment ;
- le délai de labellisation ne pourra excéder 3 mois à compter de l'envoi d'un dossier complet à un éco-organisme.

Enquête sur l'impact du bonus réparation

Au 14 décembre 2023, 4 641 sites de réparation et 5 000 technicien·nes sont labellisé·es, pour 4 millions d'euros dépensés sur les 63 millions prévus et 158 132 réparations. Les éco-organismes annoncent également qu'une campagne de communication devra être lancée prochainement.

HOP met un point d'honneur à suivre de près cette campagne pour que le bonus soit connu par toutes, aussi bien celui pour les équipements électriques et électroniques (EEE) que pour les textiles, avec suffisamment de réparateur·rices artisan·es à proximité des client·es.

Dans le cadre d'une enquête sur le bonus réparation et son impact, HOP a lancé une étude approfondie en lien avec deux chercheurs d'AgroParisTech, d'ISC Paris et de l'Institut des territoires circulaires. Pour cela, deux questionnaires ont été lancés entre les mois de juillet et de septembre 2023 :

- **Un questionnaire consommateur·rices** : 507 consommateur·rices ont répondu au questionnaire. Ces dernier·es ont été interrogé·es sur leur connaissance du dispositif, leur pratique de réparation, leur avis au sujet des montants de l'aide et du fonctionnement du bonus, et leur expérience du bonus s'ils et elles en ont bénéficié.
- **Un questionnaire réparateur·rices** : 174 répondant·es ont pu donner leur avis concernant l'intérêt de la labellisation QualiRépar, le processus de labellisation, les montants de l'aide, les processus de remboursement et, pour les réparateur·rices labellisé·es, l'impact que cela a pu avoir sur leur activité.

Au total, ces 681 réponses ont permis d'obtenir des retours de terrain afin de mieux comprendre les impacts du bonus sur les consommateur·rices et réparateur·rices, et de proposer des recommandations concrètes.

Les questionnaires sont à ce jour toujours actifs sur le site lancé par HOP, bonusreparation.org, afin de continuer à apprécier les retours d'expériences des utilisateur·rices du fonds. Pour cette enquête, seules les réponses recueillies jusqu'en septembre ont été prises en considération.

Les résultats de cette étude seront disponibles à la sortie du rapport, prévue pour le mois de février 2024.



5 produits ont vu leur bonus doubler : les lave-linge, les sèche-linge, les lave-vaisselle, les aspirateurs ainsi que les téléviseurs

24

Nouveaux appareils deviennent éligibles comme les fours à micro-ondes, les lisseurs, les ventilateurs, les imprimantes...

5 €

D'augmentation sur 21 appareils comme les ordinateurs portables, les cuisinières, les lecteurs DVD, les perceuses, les bouilloires, les grille-pain...



Le coût de la procédure de labellisation sera plafonné à 200 € sur 3 ans au lieu de 447 € précédemment

15 jours

Sera le délai maximal de remboursement des réparateur·rices et sans qu'une validation des consommateur·rices puisse en retarder le versement

3 mois

Le délai de labellisation ne pourra excéder 3 mois à compter de l'envoi d'un dossier complet à un éco-organisme.



Livret Blanc sur l'indice de durabilité

De la réparabilité à la durabilité

Rédaction du livre blanc sur l'indice de durabilité

La loi Agec de 2020 prévoit le remplacement progressif dès 2024 de l'indice de réparabilité par un indice de durabilité.

HOP a participé aux groupes de travail organisés par le ministère de la Transition écologique pour définir les critères que contient l'indice. Pour faire état de ces travaux, un livre blanc a été publié en juin 2023. Même si l'association se déclare globalement satisfaite des travaux qui ont été menés et des résultats qui en sont ressortis, certains critères manquent encore d'ambition ou ne sont pas suffisamment détaillés pour en faire un indice assez impactant. Cependant, la publication des textes réglementaires connaît un retard certain.

Cet indice concernera plusieurs millions de produits neufs vendus chaque année² :

- les lave-linge : plus de 2,5 millions de produits ;
- les téléviseurs : presque 4 millions de produits.

L'indice de durabilité des smartphones ne verra malheureusement pas le jour en France, alors que celui-ci aurait concerné plus de 15 millions de produits vendus chaque année. Celui-ci a été remis en cause par l'avis circonstancié de la Commission européenne. Cette dernière estime que l'indice français n'est pas compatible avec l'indice européen qui entrera en vigueur en juin 2025 : un combat de plus pour HOP afin de rendre les indices européens aussi ambitieux que l'indice français !

Participation de HOP aux travaux sur les écomodulations des équipements électriques et électroniques en fonction des notes obtenues à l'indice de réparabilité puis durabilité

Un projet d'arrêté a été mis en consultation au mois de novembre 2023. Celui-ci proposait un bonus (jusqu'à 40 €) et un malus (jusqu'à 20 €) sur les équipements électriques et électroniques en fonction de leurs notes de l'indice de réparabilité et de durabilité (indice durabilité qui n'est pour l'instant prêt que pour deux équipements, les lave-linge et les téléviseurs). Ces écomodulations s'appliqueront sur les 11 produits concernés par l'indice et sur des millions de modèles vendus chaque année :

- plus de 5 millions d'aspirateurs neufs chaque année ;
- 3,6 millions d'ordinateurs portables ;
- ou encore 15 millions de smartphones !

Très favorable à ces évolutions qui permettent d'inciter les fabricants à la production de produits plus durables, HOP a participé à la consultation du public afin de proposer des améliorations. Elle plaide notamment pour l'attribution de davantage de moyens à la DGCCRF. Ces ressources supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les contrôles, garantir que les notes de l'indice reflètent fidèlement les engagements des fabricants, et prévenir l'accumulation excessive de produits se situant entre un malus et un bonus.

Droit universel à la réparation au niveau européen

HOP a continué de participer activement au copilotage de la campagne Right to Repair dans le but d'influencer les politiques publiques européennes et d'obtenir un droit universel à la réparation.

² Chiffres de ventes de l'année 2022, GFK.

Ces travaux ont concerné différents textes :

- La directive relative au droit à la réparation (Right to Repair Initiative), proposée en mars 2023 par la Commission européenne.
- En novembre, HOP a participé à une action devant le Parlement européen pour interpeller les député·es sur les prix souvent abusifs des pièces détachées qui empêchent ou découragent les consommateur·rices de réparer. À la suite de cet événement, le Parlement a voté des mesures fortes en faveur du droit à la réparation.
- La négociation entre le Conseil et le Parlement a débouché sur un texte ambitieux. Celui-ci contient l'obligation pour les fabricants de proposer des pièces détachées d'origine à des prix raisonnables et l'interdiction des pratiques empêchant la réparabilité. HOP reste tout de même vigilant quant à l'application effective qui sera faite du texte.
- Le règlement relatif à l'écoconception des produits (Ecodesign for Sustainable Products Regulation) : ce texte relève de l'écoconception des produits et a fait l'objet d'importantes révisions durant l'année 2023. Le texte final devrait être publié début 2024.
- La création d'une étiquette énergie pour les smartphones et tablettes qui contiendra dès juin 2025 des indications sur la durabilité du produit ainsi qu'un indice de réparabilité européen : malgré le manque d'ambition de la Commission européenne dans le cadre de cet indice, HOP se réjouit que l'indice de réparabilité devienne européen. L'indice se déclinera ensuite pour les autres produits (ordinateurs portables, aspirateurs, etc.). HOP met un point d'honneur à veiller à ce que les textes soient plus ambitieux que pour les smartphones. Cet indice doit permettre de refléter réellement la réparabilité des produits afin d'éviter tout greenwashing de la part des industriels ! Ce sera un des chantiers principaux de HOP en 2024.

Les affaires juridiques de HOP

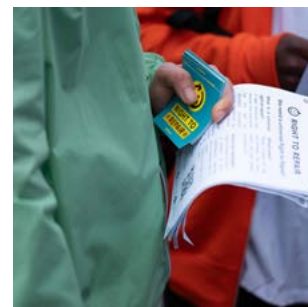
Plainte contre Apple : ouverture d'une enquête par le procureur de la République

En décembre 2022, HOP a porté plainte contre Apple pour obsolescence programmée et entraves à la réparation. Dans cette plainte, l'association alerte en particulier sur les dégâts d'une pratique de plus en plus répandue : la sérialisation (ou « appariement »). Cela consiste à associer les numéros de série des pièces détachées à celui d'un smartphone, via notamment des microprocesseurs, donnant la possibilité au fabricant de restreindre la réparation pour les réparateur·rices non agréé·es ou de dégrader à distance un smartphone réparé avec des pièces « génériques ».

Le 15 mai 2023, HOP révèle que le procureur de la République a ouvert une enquête à la suite de sa plainte. C'est l'occasion pour l'association de lancer une campagne de communication visant à faire connaître au grand public les enjeux de cette affaire, du droit à la réparation et de la durabilité des smartphones. La couverture médiatique montre un véritable engouement pour ces questions, avec une centaine d'apparitions dans la presse, y compris dans des médias étrangers.

Appel à témoignages sur les abus des fabricants de smartphones

HOP profite de cette actualité autour de la plainte contre Apple pour lancer deux formulaires de signalement à destination des consommateur·rices ayant rencontré un problème lors de la mise à jour ou la réparation de leur smartphone, toutes marques confondues. À ce jour, les formulaires sont toujours en ligne et continuent de recueillir des témoignages.



Copilotage de la campagne Right to Repair





Accompagne- ment des entreprises : le Club de la durabilité

22

Le Club de la durabilité :
un réseau d'entreprises
engagées pour la
durabilité des produits

23

Création d'une
entreprise (SAS) dédiée



Activités du Club de la Durabilité

Le Club de la durabilité : un réseau d'entreprises engagées pour la durabilité des produits

Pour sa sixième année d'activité, le Club de la durabilité a connu une belle expansion. Propulsé par HOP en 2018, le Club est un réseau d'entreprises engagées pour la durabilité des produits et l'allongement de leur durée de vie. En fédérant les différents acteurs économiques, le Club développe une expertise permettant d'encourager les bonnes pratiques. Les acteurs du Club démontrent, année après année, la viabilité et les bénéfices de modèles économiques fondés sur des produits et services durables vers lesquels il est de plus en plus urgent que l'ensemble de la société se tourne pour assurer la pérennité de nos systèmes.

De plus en plus d'acteur·rices mobilisé·es

Depuis janvier 2023, le Club a accueilli huit nouveaux membres de secteurs et de tailles variés : SDS, Geev, Praticable, Codeo Group, RSE 360, Neat, Mob-ion et Informa'Truck. Ces acteurs renforcent la diversité des membres du Club et enrichissent les échanges et bonnes pratiques partagées. Ils permettent d'affiner l'expertise du Club en abordant de nouvelles thématiques comme l'accès à la réparation dans les territoires ruraux où l'exclusion numérique est forte (Informa'Truck), la conception de sites web et d'interfaces respectant les impératifs écologiques et sociaux (Praticable) ou encore la garantie des produits par des courtiers en assurance engagés pour la durabilité (Neat). Grâce à sa pluralité de membres et d'expertises, la volonté du Club de la durabilité est aussi de challenger chacun·e pour aller toujours plus loin dans la durabilité des produits.

Un format repensé et des guides pratiques inédits sur le réemploi et la réparation

Nouveauté de 2023, le Club a lancé des « groupes de travail » afin d'explorer en profondeur trois thématiques stratégiques. Ce format permet de multiplier les échanges techniques pour asseoir une plus grande expertise et finesse d'analyse, et renforcer les synergies entre membres. À l'issue de chaque groupe de travail, un guide pratique synthétique est publié pour partager les grands enjeux liés à la thématique. Il propose aux acteurs privés un panorama de bonnes pratiques inspirantes et aux décideur·euses public·ques des recommandations pour accompagner et accélérer la transition vers des modèles plus durables. Accélérer le réemploi et le reconditionnement en France a ainsi été publié en juin et Rendre la réparation accessible en septembre. Le guide pratique Écoconcevoir des produits durables et réparables sera disponible début 2024.

Des groupes de travail tout au long de l'année

Les trois groupes de travail du Club se sont réunis à neuf occasions. Par ailleurs, plusieurs entreprises du Club ont visité en juillet le Hub de l'économie circulaire de Codeo group, situé dans leur site industriel dédié au reconditionnement. Le Club s'est aussi réuni pour un séminaire de terrain dans les locaux de Nature & Découvertes en septembre. Les membres ont visité La Canopée, siège du groupe écoconstruit. Ces moments de rencontres conviviaux sont importants pour le Club afin de renforcer sa cohésion et sa dynamique.

De nombreuses entreprises du Club se sont aussi mobilisées pour l'organisation de la première édition des Journées nationales de la réparation, co-organisées par HOP et Make.org. Fnac-Darty et Boulanger-Électro Dépôt ont été mécènes de l'événement. Entre les 20 et 22 octobre, la réparation a été mise à l'honneur grâce à la participation de six autres membres. SOS Accessoire, Spareka, SDS, Murfy, Emmaüs Connect et Lama France ont ainsi dédié des journées à la réparation grâce à des ateliers et des jeux autour de ces thématiques.

Le 9 novembre, la réunion plénière du dernier groupe de travail, « Écoconception de produits durables et réparables », a donné la parole à Martin Hacpille, ingénieur fondateur d'Ever Ever. Ce fabricant a écoconçu avec ses équipes un lave-vaisselle durable et réparable qui a nécessité cinq ans de recherche et développement.

Rayonner et essayer les bonnes pratiques

L'ambition du Club, au-delà de développer l'expertise en interne, est d'embarquer l'ensemble des acteur·rices de la société – décideur·euses public·ques, entreprises et consommateur·rices – vers des modes de production et de consommation plus durables à travers différents canaux de communication.

Une newsletter professionnelle est envoyée tous les trois mois pour partager les actualités, notamment des membres, sur les sujets liés à la durabilité. Des interviews de membres sont réalisées à l'occasion de ces newsletters et publiées sur le site (clubdeladurabilité.fr) pour témoigner des démarches entreprises. Le Club concentre également une communauté LinkedIn qui rassemble plus de 3 000 abonnés.

Une expertise transversale sur la durabilité

En 2023, les réunions ont abordé des thèmes transverses et stratégiques pour la transition des entreprises vers des modèles plus durables avec la mobilisation d'expert·es des domaines concernés :

- Le 16 février, Jean-Lionel Laccourreye, président du Syndicat interprofessionnel du reconditionnement et de la régénération des matériels informatiques, électroniques et télécoms (Sirmiet) a échangé avec le Club sur le réemploi et la certification Qualicert « Activités de reconditionnement » lancée par le groupe.
- Le 11 mai, la réunion plénière sur la réparation a donné lieu à l'intervention de deux expert·es. Anne-Charlotte Bonjean, ingénieure en réparabilité à l'Ademe, a partagé au Club son expertise sur la réparation. Julien Dubois, président de Mobilians, a donné les clés de compréhension du remanufacturing dans le secteur de la réparation automobile.
- Le séminaire de terrain du 21 septembre a permis la tenue d'une table ronde sur le thème « innovation et durabilité ». Les entreprises du Club ont échangé avec Flavien Barraud travaillant au ministère de la Transition écologique sur les sujets d'écoconception et d'information aux consommateur·rices ainsi qu'avec la sociologue Julie Madon spécialisée dans la consommation durable et l'économie circulaire.

Création d'une entreprise (SAS) dédiée

Afin de permettre le développement des activités dites commerciales de conseil et de formation sans compromettre le régime fiscal de l'association HOP, la création de la société par actions simplifiée (SAS) dénommée « Durabilité Programmée » a été décidée le 17 juin 2022. L'objectif de cette démarche était d'externaliser ces activités au sein de cette SASU, détenue à 100 % par l'association HOP.

L'année 2023 marque ainsi la première année complète d'existence de cette filiale, et nous avons mis en place l'ensemble des processus opérationnels nécessaires.

Dans les prochains rapports d'activité, les réalisations du Club de la durabilité seront donc traitées dans un rapport distinct, propre à la SAS, ces activités prenant une certaine indépendance au regard des actions de HOP.



Groupes de travail du Club de la durabilité





Fonctionnement et gouvernance de HOP

26

Gouvernance

26

Équipe
salariée

26

Les
bénévoles

27

Financement
de l'association

27

Focus sur
quelques
initiatives dont
nous sommes
partenaire

Séminaire équipe et bénévoles en septembre 2023 dans un tiers-lieu



Gouvernance

L'association HOP est une association à but non lucratif. Elle est chapeautée par un conseil d'administration (CA) qui est élu démocratiquement par l'assemblée générale (AG) chaque année. Cette AG a eu lieu le 15 juin. Le CA est composé uniquement de membres bénévoles. Il peut décider du recrutement de salarié·es qui auront la charge de mettre en œuvre les orientations de l'association. Il prend les décisions structurant la vie de HOP.

Un CA renouvelé a été élu le 15 juin 2023 lors de notre assemblée générale, avec deux nouveaux membres, Valentina Carbone, professeure à l'ESCP, et Françoise d'Estais, fonctionnaire retraitée (ONU).

Membres du CA élus le 15 juin 2023 :



Quentin Ghesquière, président, chargé de plaidoyer chez Oxfam



Lucie Tamet, vice-présidente, animatrice filière végétale chez FORÉBio



Antoine Pesesse, trésorier, ingénieur de recherche au CEA



Samuel Sauvage, directeur de projets économie circulaire et numérique responsable chez Auxilia Conseil



Vincent Aurez, directeur du développement durable et de l'innovation chez Novaxia



Lydie Tollemer, juriste en droit des affaires



Eve Truilhé, enseignante-chercheuse en droit au CNRS



Françoise d'Estais, fonctionnaire internationale au Programme des Nations unies pour l'environnement



Valentina Carbone, professeure à l'ESCP.

Le CA se réunit de manière régulière tout au long de l'année.

Équipe salariée

Au 31 décembre 2023, l'association HOP emploie 8 salarié·es : cinq CDI, un CDD et deux alternantes.

Laetitia Vasseur est co-fondatrice de l'association tout en occupant le poste de déléguée générale. **Flavie Vonderscher** assume le rôle de chargée de plaidoyer depuis avril. **Marguerite Nebelsztein** a rejoint l'équipe en août en tant que chargée de communication. **Nicolas Bayart** est arrivé en septembre et occupe le poste de responsable administratif, financier et fundraising. **Fleur Gorre** nous a aussi accompagnés toute l'année 2023 en tant que chargée de mobilisation pour l'organisation des Journées nationales de la réparation. Elle a été remplacée en décembre. En outre, l'équipe comprend deux alternantes : **Julie Caillard**, comme « alternante plaidoyer », et **Laurène Lemercier**, qui travaille en tant qu'« alternante communication/événementiel ».

Enfin, Émilie Garnier Outurquin a intégré l'équipe pour apporter un « support aux activités de communication et plaidoyer », dans le cadre d'un contrat de mécénat avec la société Orange, à compter de décembre 2023.

En 2023, nous avons aussi pu compter sur deux services civiques et des stagiaires. Merci à elles et eux pour leur engagement.

HOP fonctionne avec un mode d'organisation hybride (présentiel et distanciel) et s'est doté en 2023 d'une stratégie d'organisation souhaitable avec un plan d'action favorisant le bien-être et l'autonomie de son équipe.

Les bénévoles

HOP compte une vingtaine de bénévoles, qui se réunissent environ une fois par mois et en fonctions des projets. HOP a organisé un séminaire en septembre 2023 dans un tiers-lieu, Les gîtes du Chênelet, permettant d'aborder les enjeux stratégiques de l'association en toute convivialité.



Participation aux Rencontres pour la planète organisées par 1% for the Planet.

Financement de l'association

Le modèle économique de HOP repose sur un équilibre entre différentes sources de financement telles que les subventions publiques (ministère de l'Écologie, Ademe, Parlement européen), le mécénat (Fondation Léopold Mayer, Enowe, fondation Make.org, Ecosystem, Crédit coopératif...), les dons, les adhésions individuelles ou encore les prestations (vente de jeux, conférences, prêt de l'exposition Inusable, dividendes de la SAS).

Ces ressources sont principalement allouées au financement des postes salariés permanents de l'association (et à son fonctionnement : bureaux, déplacements, ordinateurs, logiciels, assurances, frais comptables...), ainsi qu'à la rémunération des prestataires participant aux projets que nous menons, comme les événements, la création ou la gestion de sites internet, la publication de rapports et autres activités connexes.

Le compte de résultat et le bilan de l'année 2023 seront examinés et approuvés lors de l'assemblée générale début 2024. Le conseil d'administration s'engage à garantir un financement éthique de l'association tout au long de l'année. Pour la gestion comptable, l'association et le trésorier bénéficient du soutien du prestataire Finacoop.

Focus sur quelques initiatives dont nous sommes partenaire

Green Friday

Cette année à nouveau, l'association HOP a pris part au Green Friday, un événement citoyen s'opposant au Black Friday. Son objectif est de remettre en question le Black Friday et l'hyperconsommation, tout en promouvant des modes de consommation plus responsables et raisonnés. Il a eu lieu le 24 novembre et ce jour-là une vingtaine d'entreprises impliquées dans le réemploi, l'insertion professionnelle, le commerce équitable, la durabilité ou le made in France ont décidé de rejoindre ce mouvement et de soutenir notre

association en nous reversant 10 % de leur chiffre d'affaires de la journée. Ce soutien nous a permis de récolter 13 000 €.

1 % pour la planète

23 088 €. C'est le montant que Halte à l'obsolescence programmée a pu collecter lors de la campagne organisée dans le cadre des Rencontres pour la planète pour exiger des produits durables aux multinationales !

L'opération a commencé par un crowdfunding au mois de septembre, avec un objectif de 3 000 €, atteint et même dépassé, avec 3 970 €. 64 donateurs ont contribué à ce crowdfunding. L'organisation 1 % pour la planète s'est engagée à doubler les dons. À la suite de la présentation de HOP par Laetitia Vasseur devant des mécènes le 11 octobre aux Rencontres pour la planète, ce sont 23 088 € au total qui reviendront à notre association, en comptant la cagnotte et le doublement de celle-ci.

Ethi'Kdo

Fin 2023, l'association HOP a rejoint Éthi'Kdo, une initiative à but non lucratif dont la mission est de favoriser le développement d'une consommation plus respectueuse des êtres humains et de l'environnement. Cette initiative se concrétise par une carte-cadeau utilisable chez des centaines d'enseignes écologiques et solidaires. Elles peuvent également être utilisées pour faire un don à des associations partenaires telles que HOP. Grâce à ce partenariat, nous avons fait gagner deux cartes de 25 € à nos abonné·es Instagram et Facebook en décembre.

HOP tient à exprimer sa profonde gratitude envers ses divers financeurs. Sans leur soutien précieux et leur confiance, les ambitions de l'association ne pourraient être réalisées.

Conclusion

HOP se félicite d'avoir accompli les objectifs de sa feuille de route 2023, et plus encore. Elle a accompagné la mise en œuvre des mesures de la loi Agec en vue d'obtenir les impacts escomptés par cette loi, qu'elle avait contribué à influencer (indice de durabilité, bonus réparation...). Elle regrette de n'avoir pu associer davantage les territoires dans cette dynamique, même si elle a réussi à organiser avec succès une première édition des Journées nationales de la réparation, fédérant des événements partout en France.

Si certaines victoires ont dépassé nos espérances, comme le doublement des bonus réparation sur cinq catégories de produits et la création du Conseil national de la réparation, d'autres projets ont pris un peu de retard, comme la refonte d'un site web écoconçu. L'Europe a également pris plus de place dans nos préoccupations que nous ne l'avions imaginé avec l'accélération du projet d'indice européen de réparabilité, notamment sur les smartphones, et l'instauration d'un droit européen à la réparation. 2023 a aussi été une année charnière, particulièrement grâce au soutien d'Ashoka, pour repenser l'organisation interne de l'association et sa vision au regard de ses ambitions de changements systémiques.

En 2024, le grand défi d'un indice de durabilité européen ambitieux nous attend, et ce au moment du renouvellement du Parlement européen (année électorale). L'entrée en vigueur d'un indice de réparabilité européen sur les smartphones est prévue à partir de 2025 et il se négocie maintenant. 2024 sera cruciale pour peser de tout notre poids sur l'élaboration des critères d'indices de durabilité européens, applicables à plusieurs catégories de produits comme les aspirateurs ou les ordinateurs, mais aussi sur la mise en œuvre du droit à la réparation et sur l'extension d'un bonus réparation en Europe. L'association HOP est petite par la taille, mais elle a de grandes ambitions. Avec de la ténacité et de la pugnacité, nous voulons imposer un futur plus durable, en commençant par une consommation et une production soutenables. Pour fixer le cap, nous commencerons par l'organisation d'un grand colloque sur l'avenir et les innovations du droit à la durabilité, en France et en Europe, à l'Assemblée nationale en février 2024, avec les décideur·euses publiques, les expert·es, les associations et entreprises mobilisé·es.

Si la France est en avance sur le monde en matière de politiques publiques favorisant l'allongement de la durée de vie des objets, les impacts dans la vie réelle sont encore faibles. HOP se donne pour mission de tout faire pour rendre concret le changement systémique auquel elle a participé par la modification des normes et des lois (notamment via des campagnes de sensibilisation et communication, des plaintes, des enquêtes de terrain...). Pour y parvenir, HOP compte mobiliser alliés, citoyen·nes et élu·es locaux·ales, lors des prochaines Journées nationales de la réparation tout particulièrement.

Le nouveau cheval de bataille de HOP en 2024 sera l'élargissement de ses combats à des sujets de société forts tels que l'obsolescence des véhicules, mais aussi l'obsolescence marketing. Selon nous, la désirabilité d'un produit neuf n'est en effet pas innée. Elle est créée de toutes pièces par les stratégies marketing et commerciales, la publicité. Les victoires obtenues par HOP donnent à toutes et tous la possibilité de réparer moins cher, d'acheter des produits plus durables, mais, en parallèle, les injonctions à surconsommer sont omniprésentes. La responsabilité des impacts de nos modes de production et de consommation insoutenables ne peut reposer uniquement sur les consommateur·ices, souvent victimes d'un système qui leur est imposé. Un grand chantier, qu'il s'agit de construire au cours des prochaines années afin de déterminer précisément les leviers et les pistes d'action pour changer la donne.

Nous avons comme objectif dans les années à venir d'atteindre le nombre de 10 000 adhérent·es pour pouvoir devenir une association de consommateur·rices. Cet agrément nous permettrait de mieux agir en justice contre les marques qui ne jouent pas le jeu de la durabilité.

Ces défis sont de taille, mais la nouvelle équipe de HOP est prête à les affronter, plus mobilisée que jamais.



halteobsolescence.org